

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
*Union-Discipline-Travail*

---



## **62<sup>ème</sup> Session Ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique**

Vienne, 17 au 21 Septembre 2018

---

**Projet de déclaration de S.E.M. Roger Alberic KACOU,  
Ambassadeur, Représentant Résident de la Côte  
d'Ivoire à Vienne**

**Madame la Présidente,**

C'est pour moi et la délégation qui m'accompagne un grand honneur de prendre part aux travaux de cette 62<sup>e</sup> session ordinaire de la Conférence Générale de l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA).

Je voudrais, à l'instar de mes illustres prédécesseurs, vous adresser mes vives félicitations pour votre élection à la présidence de la 62<sup>ème</sup> session ordinaire de la Conférence générale de l'AIEA. Tout en félicitant également les membres de votre bureau, je suis persuadé que sous votre conduite éclairé, nos travaux connaîtront un franc succès.

Je voudrais également, au nom du Gouvernement Ivoirien et de la délégation que je conduis, souhaiter prompt rétablissement au Directeur Général de l'AIEA, **M. YUKIYA AMANO**. Je salue son leadership pour l'excellent travail accompli à la tête notre institution depuis sa prise de fonction en 2009. Je remercie très sincèrement l'AIEA pour son professionnalisme, son appui constant à mon pays et apprécie l'excellente qualité de nos relations.

**Madame la Présidente,  
Distingués Délégués,**

La Côte d'Ivoire se réjouit du choix du thème retenu pour le Forum scientifique de cette année, à savoir « **La technologie nucléaire au service du climat : atténuation, surveillance et adaptation** » qui est organisé du 18 au 19 septembre 2018 en marge de cette Conférence. Ce forum contribuera à n'en point douter à donner à notre pays de nouveaux outils lui permettant de tenir son engagement pris dans le cadre de l'accord de Paris

sur le climat à la COP21, en 2016 ; c'est-à-dire de réduire de 28% les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à l'horizon 2030 par rapport au niveau de 2014.

En outre, je salue l'organisation à Vienne, du 28 au 30 novembre 2018, de la *Conférence Ministérielle sur la science et la technologie nucléaires* qui permettra un niveau élevé de discussion technique sur le rôle essentiel que les technologies nucléaires peuvent jouer en matière de développement.

**Madame la Présidente,  
Distingués Délégués,**

**Dans le cadre de la coopération technique**, l'Agence a constamment accordé à notre pays, son appui très diversifié. Il s'agit notamment de la conduite de missions d'experts en Côte d'Ivoire, de l'organisation d'ateliers et de réunions, de l'octroi de bourses de formation, de financement de visites scientifiques, de fourniture d'équipements ou de consommables. Ces appuis multiformes ont permis à la Côte d'Ivoire d'accomplir des progrès significatifs dans les domaines de l'agriculture, la santé humaine, de la planification énergétique et la protection de l'Environnement.

La Côte d'Ivoire met en œuvre dans le cycle en cours, **quatre (4) projets nationaux** relatifs à l'amélioration des cultures de maïs dans les zones de savane soumises à la dégradation sévère des sols, à la médecine nucléaire, à la radio-oncologie, à l'étude des maladies respiratoires des petits ruminants et à la sûreté nucléaire et radiologique.

De plus, elle participe à une trentaine de projets régionaux et interrégionaux. Les domaines concernés par ces projets sont

entre autres la disponibilité en eau potable, la préservation de l'environnement, la lutte contre l'érosion des sols, la lutte contre les mouches de fruits, la planification énergétique, la radio pharmacie, l'irrigation des sols.

En ce qui concerne le prochain programme **2020-2021**, les projets prioritaires proposés par Côte d'Ivoire conformément aux priorités nationales définies dans le Plan National de Développement (**PND 2016-2021**) concernent les domaines suivants :

- la radio-oncologie et la médecine nucléaire ;
- l'amélioration de la productivité des cultures ;
- la sécurité sanitaire des aliments ;
- la sécurité et la sûreté nucléaires.

Ces priorités ont été reprises dans l'actualisation du Programme Cadre National (CPF 2018-202) en cours d'adoption.

En guise de réalisation concrète, je voudrais porter à la connaissance des Etats Membres de l'Agence que depuis le **18 décembre 2017**, le Président de la République S.E.M Alassane OUATTARA, a inauguré le 1<sup>er</sup> *Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane OUATTRA d'Abidjan* dont la plate-forme technique de radiothérapie comprend notamment un scanner de simulation, 2 accélérateurs de particules linéaires pour la radiothérapie conformationnelle 3D et une plateforme de curiethérapie HDR.

Il est prévu la réalisation d'un second Centre d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie dans la 1<sup>ère</sup> capitale ivoirienne, à savoir Grand Bassam. Je voudrais traduire notre

reconnaissance à l'Agence pour sa contribution au financement des études de faisabilité et au renforcement des capacités du personnel.

Depuis son ouverture officielle, le Centre National d'Oncologie Médicale et de Radiothérapie Alassane Ouattra a reçu plus de **735 patients** tant **nationaux que de la sous-région**. Environ **2142 consultations** y ont été effectuées jusqu'à ce jour, confirmant ainsi l'existence d'importants besoins de prise en charge.

Pour ce faire, la Côte d'Ivoire sollicite de l'Agence un appui technique pour le renforcement du plateau technique déjà bien fourni, en termes de logiciels, d'équipements de radioprotection et d'équipements complémentaires de contention. Le besoin d'assistance concerne aussi le développement et le renforcement des capacités du personnel (radiothérapeutes, radio-physiciens et de techniciens de radiothérapie nécessaires au fonctionnement au centre)

S'agissant de la santé animale, les capacités du laboratoire de virologie et du personnel ont été renforcées notamment en matière de bio-sûreté et biosécurité en laboratoire et la préparation et l'intervention en laboratoire en cas d'épidémies de zoonoses. Cet appui est d'autant plus utile et nécessaire pour notre pays eu égard à l'apparition et à la résurgence de la fièvre de Lassa.

Concernant le domaine agricole, l'appui de l'AIEA et de l'Accord Régional pour l'Afrique (AFRA) au Centre National de Recherches Agronomiques (CNRA) et à l'**Université Jean Lorougnon Guédé** de Daloa a principalement porté sur la mutation et la biotechnologie. Il a également porté sur l'utilisation des méthodes radio-isotopiques et les pratiques

agricoles innovantes pour la lutte contre la dégradation des terres. La productivité des cultures de grande consommation telles que le manioc, l'igname, le plantain, le maïs et les légumes, s'est vue améliorer. De même, la technique de l'insecte stérile acquise grâce aux formations accordées à notre pays, nous permet de combattre les ravageurs des fruits dont la mouche blanche des mangues.

**Madame la Présidente,  
Distingués Délégués,**

Notre pays travaille au renforcement de son cadre législatif et réglementaire et également au respect de ses engagements internationaux en matière de sûreté et sécurité nucléaires.

Dans cette optique, la Côte d'Ivoire a adhéré et ratifié diverses conventions. Elle s'attèle à ratifier **la convention sur la notification rapide en cas d'accident nucléaire et la convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique**, ainsi que l'Accord sur les privilèges et immunités de l'AIEA.

En outre, notre pays s'est conformé à l'exigence découlant de la Convention sur la Protection Physique des Matières Nucléaires (CPPMN) et à son Amendement 2005 en désignant son représentant national CPPMN. Pour rappel, la Côte d'Ivoire a adhéré à cette convention sous auspice de l'AIEA depuis le 16 novembre 2012.

**Madame la Présidente,  
Distingués Délégués,**

La Côte d'Ivoire se réjouit de la confiance placée en elle par l'Agence en permettant à l'Autorité de Radioprotection, de Sureté et de sécurité Nucléaire de Côte d'Ivoire (ARSN) d'organiser du **16-19 octobre 2018** à Abidjan, en relation avec l'AIEA, un important **Exercice sous-régional sur la sécurité dans les transports des matières radioactives en Afrique de l'Ouest.**

Pour conclure, la Côte d'Ivoire voudrait donc par ma voix, renouveler sa confiance en la capacité de l'Agence à poursuivre ses missions pour relever les défis à venir et garantir l'utilisation pacifique de l'atome pour assurer le développement économique et social des Etats Membres.

**Je souhaite plein succès à nos travaux et vous remercie de votre aimable attention.**